



Vous voulez faire une
Licence de Lettres ?

Deux formations de Lettres seront dispensées
à partir de septembre 2016

LICENCE



Licence mention « Lettres », parcours Lettres Modernes

Référent : Violaine.Giacomotto@u-bordeaux-montaigne.fr

Licence mention « Lettres, Langues », parcours Lettres Babel

Référent : Isabelle.Poulin@u-bordeaux-montaigne.fr

Ces deux formations ont en commun les contenus fondamentaux des filières Lettres :

- Littérature française
- Langue française (médiévale, moderne et contemporaine)
- Littérature comparée

Les étudiants des deux mentions se retrouveront ensemble dans ces cours.

La mention « Lettres » associe à ces fondamentaux, ce que la nouvelle réforme appelle des « Mineures », c'est-à-dire un enseignement d'une autre discipline pendant les deux premières années de la Licence (4h hebdomadaires au premier semestre, 2h hebdomadaires aux semestres 2, 3 et 4).

Ces enseignements sont offerts au choix :

- philosophie
- Histoire
- Histoire de l'art
- Science du langage,
- Espagnol
- Allemand

L'enseignement de la Mention Lettres comporte également une langue vivante, du latin pendant les deux premières années, un cours d'Histoire des idées et des formes et des enseignements à choix permettant de découvrir des domaines particuliers tels que « littérature et cinéma », « littérature et image », « Théâtre », « Bible et littérature », « Écritures poétiques », etc.

En troisième année, les étudiants ont le choix entre une spécialité « Enseignement, recherche » et une spécialité « Métiers de l'écrit »

La mention « Lettres, langues » (Babel) associe à ces fondamentaux un ensemble « Cultures et langues du monde » qui reste en place les trois années de Licence. Cet ensemble est constitué :

- d'un enseignement « Théorie littéraire et plurilinguisme » qui aura pour fonction de situer l'étude de la littérature française (francophone ou traduite en langue française) dans le grand ensemble d'une littérature « mondiale »
- d'un enseignement « Pratique des langues et cultures du monde », composé de l'étude de deux langues vivantes (anglais obligatoire, seconde langue au choix) et d'un « bouquet culturel », c'est-à-dire un ensemble de cours dispensés en français, offerts au choix par les nombreux départements de langue de l'université ; voici un aperçu :
 - Initiation à la culture russe (histoire)
 - Histoire de la littérature italienne (XX-XXI^e)
 - Initiation à l'histoire de l'art italien ; Cinéma italien
 - Littérature portugaise
 - Allemand : UE Berlin
 - Histoire du monde arabe moderne, politique et culture
 - Panorama de la littérature arabe moderne et contemporaine
 - Culture matérielle du Japon ancien (peinture, sculpture, estampes japonaises, architecture, jardins)
 - Littérature du Japon ancien
 - Chinois : ethnologie
 - d'un enseignement « Traduction et intermédialité », dédié aux transferts culturels (histoire de la traduction, usage du texte traduit, adaptation cinématographique, représentations picturales)

En troisième année, les étudiants ont le choix entre une spécialité « Enseignement, recherche » et une spécialité « Médiation culturelle »

